

CADET DE LA RÉPUBLIQUE

Le cadet de la République suit une formation de 12 mois pour se former au métier de policier adjoint de la Police Nationale.

LE CONTRAT

CDD contractuel de 3 ans dont 1 année en tant que Cadet de la République (12 mois de formation) suivi de 2 années en tant que Policier adjoint (renouvelable 1 fois).

L'année de formation s'effectue en alternance :

- Formation aux missions de policier adjoint
- Remise à niveau scolaire
- Préparation au concours de gardien de la paix

7 mois en école de police + 3 mois en lycée professionnel + 2 mois en service actif.

Salaire : 550€ net mensuel en tant que cadet de la république

1410€ net mensuel en tant qu'adjoint de sécurité

Choix du département d'affectation en IDF.

LES MISSIONS D'UN POLICIER ADJOINT

Le policier adjoint est l'assistant du gardien de la paix. Il exécute des missions de surveillance et contribue au développement de la prévention en matière de sécurité :

- Prévention et répression de la délinquance
- Surveillance générale
- Assistance et soutien aux personnes
- Accueil et information du public dans les commissariats

LES QUALITÉS REQUISES

- Savoir être rigoureux
- Savoir respecter la hiérarchie
- Savoir travailler en équipe
- Avoir le sens du contact
- Être disponible
- Avoir une bonne condition physique

LES CONDITIONS À REMPLIR

- Être de nationalité française
- Avoir effectué la journée d'appel à la défense (JDC).
- Avoir un casier judiciaire vierge

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !